

Quelle Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse ? Lettre ouverte aux Conseillers à l'Assemblée de Corse

Mesdames, Messieurs,

Nous vous écrivons aujourd'hui, avec la conviction que nous ne pourrions que vous rallier à notre point de vue, en vous démontrant que **seul l'intérêt supérieur de notre Île et l'esprit de la réforme des CCI ont guidé l'élaboration de notre schéma de gouvernance de la CCI de Corse.**

L'un des principaux objectifs de la Révision Générale des Politiques Publiques dans le cadre de laquelle s'inscrit la réforme du réseau consulaire, est la réduction des dépenses publiques. Or la Corse ne possédait pas jusqu'alors de structure régionale. Dans ce contexte comment justifier la création d'un siège, qui s'il devait avoir une existence géographique fixe, serait forcé de se doter à très court terme de locaux et de personnels ?

Cela même alors que les Chambres ont pour obligation de faire diminuer les taxes appliquées aux entreprises. La création d'une troisième structure, de par les coûts engendrés serait contraire à l'esprit de la Loi et à l'intérêt des entreprises.

La CCIT de Corse-du-Sud, vous le savez, a produit un schéma cohérent basé sur un principe d'égalité entre les deux CCI Territoriales.

En effet, si nous souhaitons que la performance et la volonté de développement soient de véritables moteurs pour cette structure, comment choisir dès la genèse de léser un département au profit d'un autre ?

Cela constituerait d'emblée une assurance de l'échec de cette nouvelle institution.

Pour ces raisons, nous prôtons **une structure régionale, assortie d'un siège tournant lié à une présidence alternée**, qui permettrait de définir et de mettre en œuvre la stratégie régionale au bénéfice de la Corse, en maintenant la gestion des infrastructures de transports au plus près, à savoir à l'échelon départemental.

Nous aurions pu réclamer sans grand risque qu'Ajaccio soit le siège de la CCI de Corse. La cité impériale étant la capitale régionale, si siège fixe il devait y avoir, comment expliquer qu'il ne s'y trouve pas, conformément à la pratique observée au niveau national ?

Nous ne l'avons pas fait.

Nous voulons croire que l'heure du développement économique a sonné pour notre Île. Et nous refusons de constituer une entrave à cette marche en avant.

Nous savons que vous êtes des Élus régionaux responsables.

Nous vous faisons maintenant confiance pour privilégier l'intérêt de la Corse dans son ensemble.